



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 15 octobre 2013

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 14 octobre 2013

Présents :

Voir liste en annexe 1

Acronymes :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie
CLDR = Commission locale de développement rural
ODR = Opération de développement rural
PCDR = Programme communal de développement rural
ROI = Règlement d'ordre intérieur
DR = Développement rural
GT = Groupe de Travail

Ordre du jour de la séance :

1. Information sur la reconstitution de la CLDR, recherche de nouveaux membres, approbation de la nouvelle composition ;
2. Information sur l'avancement du parcours administratif du PCDR ;
3. Information sur le projet en 1^{ère} convention – Maison de village de Morialmé ;
4. Modalités de communication envers le grand public sur l'approbation et la mise en œuvre du PCDR ;
5. Information sur le projet de rénovation de la salle St Pierre ;
6. Petits projets à mettre en œuvre ;
7. Divers

0. Introduction

Mr Lottin ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

Vincent Verrue se présente et présente sa collègue Myriam Bachy, tous deux sont agents de développement à la FRW, l'organisme qui accompagne la commune dans le cadre de son opération de développement rural.

Une journaliste de l'Avenir a été conviée à la réunion et est présente.

1. Information sur la recomposition de la CLDR

Suite aux élections communales d'octobre 2012 et au passage du PCDR en CRAT, la composition de la CLDR a été revue. En application du ROI de la CLDR, un courrier a été envoyé à l'ensemble des membres afin de leur demander s'ils souhaitaient se repositionner. Un nouvel appel a par ailleurs été lancé via la presse et le site internet communal. Suite à cela, la composition de la CLDR a été validée par le conseil communal du 29/08/2013.

Actuellement, elle compte 21 membres dont le président. Seuls les villages de Hanzinelle et Corenne ne sont pas représentés. On déplore également une faible représentation féminine. Il est convenu que l'objectif à court terme est de parvenir à une CLDR de 30 membres. Chacun est donc invité à « recruter » de potentiels nouveaux membres, de préférence des femmes et des habitants d'Hanzinelle ou Corenne. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Mr Lottin, le Président de la CLDR. Elles peuvent aussi demander d'assister à une réunion pour voir comment cela se passe. Mr Niset, présent aujourd'hui, vient d'ores et déjà s'ajouter aux 21 membres de la CLDR. L'intégration officielle des nouveaux se fera dans quelques mois, par un nouveau vote du Conseil communal.

La question du rythme des réunions est posée. Il devrait être trimestriel, l'obligation légale en phase de suivi étant de 4 réunions CLDR/an.

<p>La lecture de la composition actuelle est faite en séance et est approuvée par l'ensemble des membres. Le principe d'extension est également approuvé.</p>
--

2. Information sur l'avancement du parcours administratif du PCDR

Depuis la dernière réunion de la CLDR, le 25 juin 2012, le dossier a été approuvé 2 fois par le conseil communal, avant et après les élections d'octobre 2012. Il a ensuite été présenté en CRAT le 8 mai 2013 et a été mis à l'approbation du Gouvernement Wallon le 19 septembre 2013.

Mr Lottin remercie Mr Mazy, membre de la CLDR, qui a bien voulu rejoindre la délégation florennoise pour présenter le PCDR à la CRAT.

Les agents de la FRW expliquent les quelques remarques de la CRAT, notamment en ce qui concerne le manque d'intégration du PCDN dans le PCDR.

Le dossier a reçu l'approbation du GW pour une période de 10 ans débutant lors de la parution de l'arrêté au Moniteur Belge (date à confirmer). 10 ans est le maximum qu'une commune peut recevoir. Durant cette période, la commune de Florennes pourra solliciter des conventions DR pour financer un certain nombre de projets de son PCDR.

La question est posée de savoir ce qui se passe après les 10 ans ? La commune doit recommencer une opération de développement avec information/consultation, groupes de travail, ...

La commune va maintenant se lancer dans son premier projet en convention DR, à savoir la maison de Village de Morialmé.

3. Information sur le projet en 1^{ère} convention – Maison de village de Morialmé

Le premier projet qui sera demandé en convention sera comme convenu celui de la transformation de la salle des fêtes de Morialmé en maison de village et l'aménagement de ses abords.

Une réunion de demande de convention est d'ores et déjà planifiée le 8 novembre 2013 à l'administration communale. Elle réunira différentes administrations régionales et des représentants communaux.

La procédure type d'un projet en développement rural est présentée en séance. Aux différents stades d'avancement, la CLDR sera consultée afin de remettre un avis.

La prochaine étape, suite à la réunion de concertation, sera l'approbation du projet de convention par la commune et le Ministre et ensuite la désignation d'un auteur de projet. Le montant du projet est légèrement inférieur à 900.000 euros pour lesquels la commune devrait obtenir 80 % de subside sur les 500.000 premiers euros et 50 % sur le solde. La fiche-projet est présentée en séance, de manière à rafraîchir la mémoire des anciens et à informer les nouveaux membres.

En matière de travaux, il s'agit d'une remise en condition complète du bâtiment intérieur et extérieur (y compris mise en conformité par rapport aux normes incendie, ascenseur, isolation, ...) L'avis sera demandé au facilitateur URE (utilisation rationnelle de l'énergie). Cela doit être un projet exemplaire pour la Région wallonne.

La maison de village sera ouverte au maximum d'associations et d'usages selon un mode de gestion qui devra encore être déterminé. Un certain nombre d'associations sont d'ores et déjà intéressées par une occupation. Monsieur Delcourt nous fait part du souhait du club de Tennis de Table « La Thyria » de pouvoir occuper les locaux notamment 11 samedis/an.

Lorsque la commune aura reçu sa convention signée et qu'elle aura désigné son auteur de projet, une réunion publique se tiendra avec tous les utilisateurs potentiels afin de tenir compte au maximum des besoins. D'ici là, les futurs occupants peuvent bien sûr se manifester, auprès de Mr Lottin ou de la FRW.

La CLDR marque son accord sur cette demande de convention
--

4. Modalités de communication envers le grand public sur l'approbation et la mise en œuvre du PCDR

Afin d'informer le plus largement possible sur l'existence du PCDR et de ses projets, il conviendrait de communiquer. Plusieurs canaux sont évoqués. La presse, les publications communales et locales, le site internet, un folder spécial, etc ...

Des membres de la CLDR se demandent s'il est opportun de communiquer sur l'ensemble du contenu des projets du PCDR sachant que tous ne seront pas mis en œuvre et que d'autres mettront beaucoup de temps avant de l'être.

Les projets du Lot 0 pourraient aussi être utilisés comme support de communication étant donné qu'ils sont finalisés ou en cours par nature.

L'idée serait plutôt de communiquer régulièrement sur l'avancement des projets en cours, voire de petits projets réalisés afin de susciter l'intérêt sans susciter trop d'attente. La question des susceptibilités locales est aussi soulevée. On voudrait éviter des réactions de type « pourquoi dans un tel village et pas dans tel autre ... ? ».

En ce qui concerne les projets en cours, il faut penser à faire appel aux futurs utilisateurs potentiels, à bien communiquer là-dessus.

Par rapport à « l'esprit de clocher », la CLDR rappelle qu'elle avait souhaité qu'un projet fédérateur soit programmé assez rapidement après la maison de village de Morialmé. Le collège ayant jusqu'à présent préféré s'orienter vers la rénovation de la place de l'hôtel de ville à Florennes, la CLDR préférerait proposer le projet d'installation d'aires de jeux & de convivialité dans chacun des villages de l'entité. Cela répond à un besoin, susciterait l'enthousiasme de nombreux citoyens et permettrait de communiquer sur le PCDR sans risquer des susceptibilités locales. Ce principe est donc retenu et la CLDR ne manquera pas d'interpeller les responsables politiques afin que ce projet constitue la prochaine demande de convention.

NB : Par rapport à ce projet, Monsieur Coppieters de Flavion souligne le problème de localisation de la future aire de jeux, certains habitants préférant la voir sur la place plutôt que près de la fontaine. Monsieur Mazy de Thy-le-Bauduin signale que les jeunes du village ont voulu proposer des finances pour exécuter une partie du projet mais que ça aurait été refusé. Mr Lottin n'a rien entendu d'officiel à ce sujet.

La FRW explique que chaque année, dans le cadre du rapport annuel de la commune sur son ODR, la CLDR doit se repositionner sur les 3 prochains projets à solliciter en convention DR. Ces souhaits sont communiqués (via le compte-rendu) au Collège communal et à l'administration du SPW en charge du DR (DGO3). Il faut savoir que la DGO3 consulte bien ce compte-rendu et y vérifie l'avis de la CLDR.

La CLDR insiste sur la présence des représentants politiques lors de la prochaine réunion où elle se positionnera dans ce sens.

La FRW explique que pour les projets financés en DR, au stade de l'avant-projet, l'auteur de projet (souvent un architecte) vient présenter son dossier lors d'une réunion publique, non seulement à la CLDR, mais aussi aux riverains, aux habitants du village, aux futurs utilisateurs, ... suivant le type de projet. Les personnes intéressées ont donc l'occasion de faire leurs propositions et de réagir à ce qui est présenté.

5. Information sur le projet de rénovation de la salle St Pierre

Il s'agit du projet 1.2 du PCDR. Le projet est déjà bien avancé et ne fera pas l'objet d'une demande de convention dans le cadre du Développement rural. Monsieur Lottin, explique les grandes lignes du projet.

L'étude du projet a été confiée à l'Inasep. Les plans sont maintenant en phase d'être terminés et le bureau d'étude devrait se lancer bientôt dans la rédaction du cahier des charges. Le budget tourne autour de 750.000 euros. La commune est partie sur un projet minimaliste, puis petit à petit elle s'est rendu compte qu'il fallait prévoir plus.

Mr Lottin présente les plans :

- La salle va être complètement rénovée mais gardera sa vocation première à savoir être une salle de spectacle avec une régie et un système de projection numérique pour les séances de

cinéma et autres projections. La scène sera aussi conservée (juste une marche au niveau du sol).

- Il y aura une zone d'entrée avec accès PMR.
- Les gradins seront des sièges coulissants qui peuvent se ranger dans le fond afin de libérer un maximum d'espace pour accueillir des expositions notamment. La 1^{ère} rangée sera constituée de sièges amovibles qu'on pourra enlever pour faire place à des fauteuils roulants, s'il y a des personnes handicapées.
- La zone cafétéria sera réaménagée et les sanitaires refaits (avec un WC PMR).
- Il y aura une zone vestiaire, un accès aux caves et une sortie de secours.
- L'infrastructure sera équipée d'un local technique et de 2 loges pour les artistes à l'étage.
- Il n'y aura plus de balcon. Le nombre total de places sera de 150 à 160 (à vérifier).
- La chaudière sera installée au 2^{ème} étage.

Le financement du projet est réalisé conjointement par la commune, la Province de Namur, le Centre culturel et la Région (Ureba). La part communale devrait se situer à hauteur de 400.000 euros sur un total de 750.000 euros environ (à préciser). Le financement communal se fera sur emprunt. Le début des travaux est prévu au printemps, si tout se passe bien.

6. Petits projets à mettre en œuvre

L'idée est de se pencher sur des projets qui ne demanderaient pas de moyens financiers trop importants pour être mis en œuvre. Plusieurs pistes sont évoquées et des précisions sur des projets en évolution sont données :

Réflexion sur l'avenir du talus de chemin de fer à Saint-Aubin.

La SNCB accepterait dorénavant que l'assiette du talus soit cédée gratuitement à la commune. Cela ouvrirait aussi la porte au projet de réalisation du Pré-Ravel entre Saint-Aubin et Florennes.

Entretien de sentiers dédiés à la mobilité douce

Ce projet a avancé. Un portail cartographique permet aux bénévoles du groupe sentiers (mais aussi à tout citoyen) de signaler les problèmes qu'ils rencontrent au niveau des voies lentes (sentiers balisés, parcours VTT, cours d'eau). Chaque problème signalé (obstacle, plantes invasives, déchets, ...) fait l'objet d'un suivi par le responsable de l'entretien au niveau de la commune. Le but est bien de localiser les problèmes et les résoudre.

NDLR : des dépliants sur ce « Réseau de mobilité douce en Entre-Sambre-et-Meuse » ont été distribués en toutes-boîtes et sont disponibles dans les présentoirs de l'administration communale.

Le site est accessible à l'adresse www.entretien-voies-vertes.be

Carrefour de Corenne

Mr Lottin explique que la difficulté vient du fait que les routes provinciales vont devenir régionales. La commune essaie d'avancer et a réuni autour de la table différents intervenants. L'idée est de recentrer différemment le carrefour et d'y faire divers aménagements.

Infrastructures sportives et Base militaire

Le Chef de corps a changé récemment. Le nouveau colonel, Mr Thierry Dupont, prend ses fonctions ce mois d'octobre. La commune souhaite relancer des démarches afin de rendre possible une plus grande ouverture des infrastructures pour la population florennoise. Par ailleurs, par le biais d'une organisation relative aux commémorations du centenaire de la grande guerre, les relations pourraient bel et bien s'améliorer.

Antenne de la maison des jeunes à Morialmé.

Si la maison des jeunes est toujours preneuse et si des possibilités existent en termes d'occupation, des activités pourraient être délocalisées sur Morialmé. La création de la maison de Village pourrait être un élément favorable à ce projet.

Création d'un service de covoiturage

La commune de Florennes, notamment via son PCS (plan de cohésion sociale), est impliquée dans le projet « MobilEsem », en collaboration avec plusieurs communes de l'Entre-Sambre-Et-Meuse. Dans ce cadre, des projets « mobilité » verront le jour. Une réunion est fixée afin d'établir un programme de travail. Le projet de covoiturage pourrait y trouver place.

Organisation de week-end à thèmes

On pourrait avancer sur un tel projet, sachant que des choses se font déjà.

Organisation de commandes groupées d'énergie

Projet qui pourrait être porté par la CLDR ou un de ses membres avec le soutien de la commune. La FRW va se renseigner sur des initiatives comparables dans d'autres communes.

ZACC

Une réflexion sur les éco-quartiers est en cours. Après une visite d'éco-quartiers à Tournai et Mons, le promoteur a été contacté pour voir s'il pourrait envisager un tel projet dans une partie du projet immobilier florennois.

Info

Pour signaler les luminaires en panne, il faut aller sur le site d'ORES (ils viennent dans les 15 jours).

- ⇒ Monsieur Delcourt propose que les membres de la CLDR diffusent dans leurs cercles respectifs (surtout les personnes actives dans la commune) la liste des projets afin de trouver d'éventuels porteurs. La FRW est disponible non pas comme porteur de projet mais comme facilitateur à leur démarrage (organisation de rencontres, documentation, montage de dossier, etc.) Il y a lieu aussi d'être attentif et réactif à d'éventuels appels à projet.

7. Divers

Mr Lottin est heureux d'offrir un verre de Grelinette, la nouvelle bière commercialisée dans le cadre du projet de coopérative du même nom. Il s'agit de la suite du projet « Paniers Malins », qui démarre sur Florennes ce mois-ci. Plus d'infos sur <http://www.lagrelinette.be/>

Pour les membres qui le souhaitent, l'ensemble du PCDR est disponible, via un téléchargement en ligne, sur simple demande à la FRW (v.verrue@frw.be). Il peut aussi être consulté dans sa version papier à l'administration communale (auprès de Madame Sandrine Dumont- service urbanisme) ou lors des réunions de la CLDR.

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Myriam BACHY et Vincent VERRUE
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Myriam BACHY
Vincent VERRUE
Agents de développement

Annexe 1 : Présences

Pour la FRW : Présence des agents de développement (FRW) Myriam BACHY et Vincent VERRUE

Pour la CLDR : liste des membres excusés et présents à la réunion de CLDR du 14/10/13

1	André	Paul	Présent
2	Bouvé	Gaëtan	Excusé
3	Capron	Pierre	
4	Chintinne	Grégory	Excusé
5	Coppieters	Jean-Philippe	Présent
6	De Clercq	Laurent	
7	Debroux	Jacques	Présent
8	Delcourt	Yves	Présent
9	Genard	Mathieu	Excusé
10	Hénuzet	Frédéric	Excusé
11	Hoffman	Grégory	Présent
12	Hontoy	Etienne	Excusé
13	Lorent	Christian	Excusé
14	Lottin	Claudy	Présent
15	Marin	Sylvie	Présente
16	Mazy	Jean-Paul	Présent
17	Parmentier	Vérane	Excusée
18	Pierard	Jean-Marie	Présent
19	Queriat	Bernard	Excusé
20	Romain	Jean-Luc	Présent
21	Surahy	Christina	Excusée

Invité en tant que futur membre : M. Niset Dominique